



COLLOQUE PARCOURS DU MINEUR ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Articulation et complémentarité des actions
de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et
de l'Aide Sociale à l'Enfance

PROGRAMME ET MODALITÉS PRATIQUES

24 AVRIL 2017

9H - 17H

MAISON MÉDITERRANÉENNE DES SCIENCES
DE L'HOMME, AIX-EN-PROVENCE

Co-organisé par la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire
de la Jeunesse Sud-Est et le Pôle Territorial de Formation Sud-Est

Matinée : interventions magistrales

9h00 : Café d'accueil

9h30 : Ouverture de la journée par Michèle GUIDI, directrice interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Est

9h45 : Intervention de Claude ROMEO, auteur de « Négliger les enfants, c'est détruire l'avenir », ancien président de l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé (ANDASS), directeur honoraire de l'enfance et la famille, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Les dispositifs de la Protection de l'Enfance et de l'Aide Sociale à l'Enfance

10h30 : Muriel EGLIN, sous-directrice des missions de protection judiciaire et d'éducation (Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse)

L'évolution d'une politique de statut à une politique de parcours au regard des principes de la Loi du 14 mars 2016 et des nécessaires articulations avec les Conseils Départementaux

11h15 : Daphné BIBARD, sociologue, doctorante à l'université d'Aix-Marseille

Présentation de son étude : "La délinquance des mineurs à Marseille. 500 jeunes suivis par la PJJ"

Juliette SAKOYAN, anthropologue, Laboratoire de Sciences Sociales Appliquées

Présentation de son étude : "La santé psychique" dans la prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance: trajectoires d'adolescents et pratiques professionnelles

12h : Pause déjeuner

**Après-midi : tables rondes autour du partenariat et des articulations
Conseils Départementaux et Protection Judiciaire de la Jeunesse**

13h30 : Intervention d'un inspecteur de l'**Aide Sociale à l'Enfance** sur son rôle dans le parcours des mineurs

14h00 : Table ronde entre professionnels des Directions Territoriales de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ) et des Conseils Départementaux autour de dispositifs communs de santé, d'insertion et de placement afin de témoigner de leurs expériences de partenariat en faveur des jeunes sous protection judiciaire.

- **Le placement en Corse** : DTPJJ et Maison d'enfants à caractère social "A Scalinata"

- **La prise en compte de la santé dans les Alpes-Maritimes** : DTPJJ et Structure Intersectorielle Pour Adolescents Difficiles (SIPAD)

- **Le travail sur l'insertion dans les Bouches-du-Rhône** : DTPJJ et association "Sauvegarde 13" : le Service d'Insertion Professionnelle (SIP)

15h00 : Table ronde sur les **instances partagées** co-construites au bénéfice du parcours des mineurs

- La Commission Parcours : DTPJJ 83 et Conseil Départemental du Var

- Les évaluations des situations des jeunes, formations croisées : DTPJJ 84 et Conseil Départemental du Vaucluse

16h : Echanges entre les intervenants et les participants sur les valeurs et les pratiques communes de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

17h00 Clôture de la journée

MODALITÉS PRATIQUES



INSCRIPTION

Colloque interrégional réservé aux professionnels de la PJJ Sud-Est (secteur public et secteur associatif habilité) et des Conseils Départementaux.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Réservation obligatoire par mail avant le 12.04.2017 à l'adresse suivante :

comm.dirpjj-sud-est@justice.fr en indiquant vos nom et prénom, votre structure d'origine ainsi que votre adresse email.

Un accusé de réception confirmant votre réservation vous sera alors adressé.



RESTAURATION

Restaurants à proximité

- L'otre restaurant : 855 Route de Berre, 13090 Aix-en-Provence
- Géant Casino : 210 Avenue de Brédasque, C.C Jas de Bouffan, 13090 Aix-en-Provence
 - Cafétéria « A la bonne heure »
 - Plusieurs point de restauration rapide (subway, etc.)
- Quick : 645 Route de Berre, 13090 Aix-en-Provence

Restaurant universitaire

Possibilité de déjeuner au restaurant du CROUS sur le site de la MMSH (dans la limite des places disponibles). Réservation le jour-même en se présentant à l'accueil du CROUS avant le début du colloque.



STATIONNEMENT

Parking du château de l'horloge



RENSEIGNEMENTS

Tél. 04 96 20 63 40



AUTRES INFORMATIONS

- En raison du plan Vigipirate, un contrôle visuel des sacs est à prévoir à l'entrée
- Pas de service de consigne sur place

ACCÈS AU SITE



Adresse

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

5, rue du château de l'horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence,

Tél : 04 42 52 40 00



Train

(Gare TGV d'Aix-en-Provence)

- Autocar vers Gare routière - autobus 6 arrêt Pablo Picasso.

Voiture (Par l'autoroute A51)

- Sortie Aix centre - Avenue de l'Europe (à gauche) > Avenue St John Perse > Rotonde du Bois de l'Aune > Avenue Pablo Picasso > Rue du Château de l'Horloge - MMSH
- Sortie Aix ouest - Direction Jas de Bouffan > Avenue St John Perse > Rotonde du Bois de l'Aune > Avenue Pablo Picasso > Rue du Château de l'Horloge - MMSH

Autobus (depuis Aix-en-Provence)

- Rotonde Jeanne d'Arc : Ligne 8, descendre à l'arrêt Pablo Picasso
- Université de Provence : Ligne 8, Avenue Gaston Berger (en bas de l'Avenue Robert Schuman) - Descendre à Pablo Picasso.



Pensez au covoiturage!